

Plus que jamais, l'heure est à la mobilisation contre les réformes Blanquer !

Dans les manifestations organisées sur tout le territoire samedi 30 mars, les enseignant-e-s rejoint-e-s dans leurs mobilisations par des parents d'élèves, des élu-e-s ou simplement des citoyen-ne-s, ont montré leur détermination à lutter pour un service public d'éducation de qualité. Ils/elles rejettent la politique éducative rétrograde conduite actuellement à marche forcée au mépris de leur expertise professionnelle et déjà critiquée par l'ensemble de la communauté éducative.

➔ Les enseignant-e-s rejettent la politique éducative du gouvernement qui s'appuie sur une logique de tri social :

RÉFORME DU LYCÉE ET DU BACCALAURÉAT

- Orientation précoce des élèves.
- Orientation contrainte par les spécialités disponibles dans le lycée d'origine et les places disponibles.
- Disparition du baccalauréat national au profit d'un baccalauréat local. Évaluation permanente.
- Baisse du nombre de postes d'enseignant.e.s et augmentation du nombre d'élèves par classe.

RÉFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE DU LYCÉE

- Difficulté d'accès aux études supérieures (BTS, université) du fait d'une diminution des heures de cours dans les disciplines générales.
- Baisse de la spécialisation des élèves avec la mise en place des familles de métiers.
- Suppressions de postes : - 40 équivalents temps plein (ETP) dans les sections professionnelles des lycées de l'académie à la rentrée 2019.

PARCOURSUP

Les nombreux changements relatifs à l'orientation dont la loi ORE continuent de cristalliser une profonde anxiété chez les élèves de Terminale et leur famille. Dans ce contexte, alors même que les jeunes ont besoin d'être mieux accompagné-e-s dans la construction de leur parcours d'orientation, les missions des Psy-EN sont remises en cause et des fermetures de CIO programmées.

➔ Les enseignant-e-s rejettent la loi Blanquer « pour une école de la confiance » :

- Elle instituerait une obligation de réserve donnant un fondement à des mesures disciplinaires contre les personnels jugées coupables de « faits portant atteinte à la réputation du service public ».
- Elle créerait des EPSF (Établissements Publics des Savoirs Fondamentaux) regroupant collèges et écoles environnantes avec les conséquences qui sont à craindre pour les enseignant-e-s et élèves du second degré : savoir minimal dispensé, menaces sur les statuts et obligations de service...
- Elle instituerait au nom de l'expérimentation la possibilité de déroger aux programmes et horaires nationaux.

Les organisations syndicales SNES-FSU 93, SNEP-FSU 93, SNUEP-FSU 93, SNFOLC 93, Snetaa-FO 93, CGT éduc'action 93, SUD éducation 93 et CNT-FTE 93 estiment nécessaire de poursuivre et d'amplifier la mobilisation pour obtenir le retrait des réformes des lycées, du baccalauréat, de *Parcoursup*, de la loi ORE ainsi que l'abandon du projet de loi Blanquer. Elles alertent également sur le projet de réforme qui vise à détruire le statut de fonctionnaire et le paritarisme, en exigeant le retrait, tout comme elles exigent le retrait du projet de réforme des retraites et le maintien du code des pensions, partie intégrante du statut de la fonction publique d'État.

En Seine-Saint-Denis, ce sont les élèves et les familles les plus fragiles qui paient le prix de cette austérité budgétaire :

- À la rentrée 2019, seulement 1 poste supplémentaire d'enseignant-e sur le 93 pour 2 000 élèves en plus dans les collèges ! Dans le même temps, des moyens sont débloqués pour des opérations de pure communication ministérielle comme le programme *Devoirs faits* (l'équivalent de 118 postes pour la seule année 2017-2018 !).
- Baisse des moyens horaires, en particulier au détriment des élèves non-francophones, de l'enseignement adapté, en situation de handicap ou décrocheur-se-s.
- Dégradation des conditions de travail pour les élèves comme pour les personnels : toujours plus d'élèves par classe ; pressions sur les enseignant-e-s pour accepter davantage d'heures supplémentaires et des missions en dehors de leur temps de service.

Les organisations syndicales SNES-FSU 93, SNEP-FSU 93, SNUEP-FSU 93, SNFOLC 93, Snetaa-FO 93, CGT éduc'action 93, SUD éducation 93 et CNT-FTE 93

APPELLENT LES COLLÈGUES DES COLLÈGES ET LYCÉES :

- à se réunir en assemblées générales ;
- à faire du **JEUDI 4 AVRIL** un nouveau temps fort de mobilisation par la **GRÈVE** et la **MANIFESTATION** aux côtés de nos collègues du 1^{er} degré ;
- à débattre des suites à donner à la mobilisation pour que les personnels de l'éducation nationale prennent toute leur place dans les luttes en cours contre les politiques néolibérales destructrices de nos métiers et de nos acquis sociaux.